

SELECTIZ PLUS

**Un accès à des savoirs-faire
reconnus au sein d'une offre
adaptée à vos besoins**

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

MIXTES

Article 6
au sens de la
réglementation SFDR

SÉLECTIZ PLUS

- Une solution d'épargne pouvant investir sur un large éventail de marchés financiers internationaux
- Une gestion flexible et réactive qui vise à s'adapter aux évolutions des marchés financiers.
- Une gestion confiée à des experts à l'écoute des marchés.



EXPERTISE

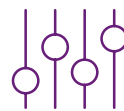
Sélectiz Plus sélectionne des fonds issus des nombreuses expertises des sociétés de gestion de notre Groupe.

L'association des différents fonds sélectionnés dans Sélectiz Plus permet d'accéder à un univers d'investissement large et varié, tant en termes de zones géographiques qu'en termes de classes d'actifs (actions, obligations, monétaire ou devises). À ce titre, Sélectiz Plus pourra être exposé aux risques actions, de taux ou de change.



AGILITÉ

Tous les fonds retenus par Sélectiz Plus ont en commun de disposer de larges marges de manœuvre dans leur gestion. Cette latitude permet à chaque gérant de prendre les décisions qui lui semblent les plus pertinentes au regard de son analyse du contexte économique et financier. Ainsi, chaque gérant peut ajuster au mieux l'allocation de son fonds en fonction de ses convictions.



PILOTAGE

La composition de Sélectiz Plus est pilotée dans la durée en cohérence avec son objectif de performance et son budget de risque.

Au fil du temps, certaines expertises peuvent sembler plus adaptées que d'autres dans un environnement économique donné. Pour répondre à cette réalité, l'équipe dédiée en charge de Sélectiz Plus fait évoluer sa composition dès que nécessaire. Elle privilégie des fonds complémentaires et cherche ainsi à mieux diversifier votre investissement.

L'exposition aux actions variera de 0 à 100 %.

ACCÉDER AU SAVOIR FAIRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS RECONNUES

DNCA
INVESTMENTS

DORVAL
ASSET MANAGEMENT
FLEXIBLE PAR CONVICTION

THEMATICS
asset management

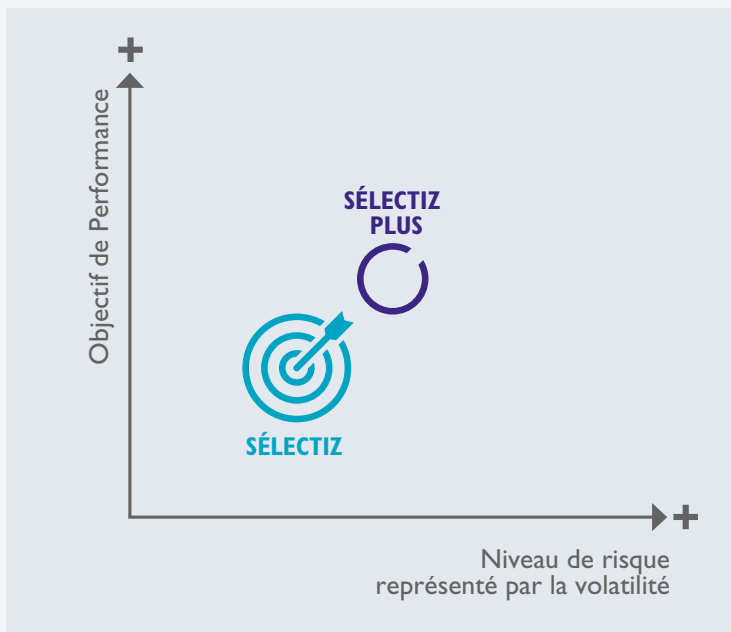
mirova
Investing in sustainability

ossiam

Ostrum
ASSET MANAGEMENT

VEGA
Investment Solutions

POINT D'ATTENTION Sélectiz Plus permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Informations Clés. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.



SÉLECTIZ

La volatilité devrait généralement se situer entre 3,5 % et 5 %*.

SÉLECTIZ PLUS

La volatilité devrait généralement se situer entre 6 % et 8 %*.

La volatilité mesure l'importance des fluctuations d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice sur une période donnée. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur du titre varie de façon plus importante, et donc que le risque associé à ce titre est plus grand. La volatilité présentée correspond à la volatilité cible moyenne annualisée.

* Pour plus d'informations sur les volatilités maximales, se référer à la documentation juridique des Fonds.

PROFIL DE RISQUE

Sélectiz Plus n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital.

Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque actions ; risque de taux ; risque de crédit ; risque de change ; risque de gestion discrétionnaire ; risque de contrepartie ; risque de liquidité ; risque de volatilité ; risque pays émergents ; risques titres spéculatifs ; risques petites et moyennes capitalisations ; risque lié à la titrisation (ABS, MBS, RMBS...); risque lié aux investissements en contingent convertibles ; risque lié aux obligations convertibles ; risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 **3** 4 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

OBJECTIF DE GESTION

Le Fonds Sélectiz Plus a pour objectif d'obtenir une performance de 5 % par an au-delà de l'indice €ster⁽¹⁾ capitalisé (indice de référence du marché monétaire euro) sur une durée minimale de placement de 5 ans.

(1) Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Il est disponible sur <https://www.ecb.europa.eu/>.

EN SAVOIR +

Société de gestion	Natixis Investment Managers International
Gestionnaire financier par délégation	VEGA Investment Solutions
Nature juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français de type FIA
Nourricier	Non
Durée de placement recommandée	5 ans
Devise de référence	Euro
Indice de référence	€ster Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Disponible sur https://www.ecb.europa.eu/
Classification SFDR	Article 6
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie - d'investissements durables	0% 0%
Risque de perte en capital	Oui
Date de création	15 décembre 2016
Code ISIN - Part R(C) de capitalisation	FR0013196680
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE,
Abonnement	Oui
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	2,5 % acquis au réseau distributeur
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,38 %. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. > Dont rétrocession max. au réseau distributeur : 0,69 %
Frais de transactions	0,01% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part
Valeur liquidative d'origine	100€
Fréquence de valorisation de la valeur liquidative	Quotidienne
Heure de centralisation	12h30
Indicateur Synthétique de Risque⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013196680/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013196680/detail>.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (2) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. Indicateur Synthétique de Risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Informations Clés (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services.

En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller bancaire est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation. Vous pouvez également écrire au service réclamation de votre banque (dont les coordonnées figurent dans les brochures tarifaires de votre établissement bancaire ainsi que sur son site internet dans la rubrique dédiée « Réclamations »), y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF : amf-france.org/fr/le-mediateur, bouton « Saisir le médiateur » ou par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2. La charte de la médiation est disponible sur le site de l'AMF et la saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE et Natixis Investment Managers International qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE S.A. dont Natixis Investment Manager International est une filiale. L'attention des investisseurs est également attirée sur les liens capitalistiques et financiers existant entre Natixis Investment Manager International et BPCE Vie. BPCE Vie, qui référence ce produit, est une filiale de BPCE Assurances, elle-même filiale de BPCE S.A. En relation avec ce produit, les Banques Populaires ou les Caisses d'Épargne distributeurs de ce produit peuvent percevoir une rémunération ou tout avantage non monétaire pouvant également être attribué dans le cadre de la distribution de ce produit. Conformément à la réglementation, Natixis Investment Managers et ses affiliés, sociétés de gestion des fonds, les assureurs ainsi que les distributeurs prennent toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Pour chacune de ces entités, une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

Document non contractuel. Actualisé en janvier 2025.

Sélectiz Plus est un FIA géré par Natixis Investment Managers International (délégataire : VEGA Investment Solutions).

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com.

VEGA Investment Solutions - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 euros, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, bénéficiaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris (01 58 19 09 80 / service-clients@vega-is.com).

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 197 856 880 €. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.